

# Votre CSEE

## Quelques inquiétudes !

La CFE- CGC souhaite vous éclairer concernant le fonctionnement de votre CSEE DO Antilles-Guyane.

### ■ Votre CSEE

Si ses travaux et réunions ont démarré, deux éléments indispensables au bon fonctionnement de l'instance (les commissions et la formation) ne sont pas mis en place et la CFE-CGC, qui **les réclame depuis le début**, n'a jamais été entendue.

Tout d'abord s'agissant des commissions :

#### • **Les CSSCT** (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) :

- Ces commissions sont normalement à pied d'œuvre pour traiter des problématiques liées aux conditions de travail des salariés.

- Leur mise en place est essentielle et doit permettre aux élus de suivre de près les décisions de l'entreprise en matière de modification des conditions de travail, mais aussi, à l'instar des CHSCT jusqu'à l'année dernière, se préoccuper de la santé et de la sécurité des salariés sur leurs postes de travail.

- Ces commissions disposent de moyens qui leur sont propres, et, comme les élus du CSE, voient leurs membres dotés d'heures de délégations pour effectuer leurs missions.

À ce jour, et malgré les multiples demandes de la CFE CGC, le vote pour la mise en œuvre de ces commissions n'a jamais pu être inscrit à l'ordre du jour des CSEE DOAG depuis le début de cette nouvelle mandature, faisant face à un refus systématique des autres organisations syndicales.

Même si les problématiques que traitent ces commissions peuvent l'être en CSE ordinaire, il n'en est rien pour l'instant. Mais, compte tenu de l'ampleur de la tâche, on ne peut se contenter d'une réunion par mois, qui plus est non exclusive.

#### • **Les commissions du CSE** (ASC, handicap, emploi\_formation\_égalité professionnelle, marchés, restauration, projets, économie et évolution des marchés):

- Ces commissions sont extrêmement importantes puisqu'elles permettent aux organisations syndicales de recueillir et de diffuser après analyse, les informations sociales et économiques de l'entreprise.

- L'une des commissions les plus connues des salariés: la commission ASC (Activités Sociales et Culturelles) ne peut pas non plus être mise en place, alors que compte tenu de la nouvelle configuration de l'instance, qui regroupe aujourd'hui les salariés de la DOAG et d'OCA, une réelle harmonisation des outils et des prestations est absolument nécessaire. Ceci doit être discuté au niveau du bureau du CSE et validé par les élus.

Sans cette commission, aucune avancée n'est possible. Certains répondront que des «petits bouts» peuvent être mis en place (ex. la billetterie), mais là encore pourquoi faire du bricolage quand il faut construire et assurer les missions pour lesquelles vous nous avez élus.

La CFE CGC souhaite agir et commencer à travailler pour vous comme il se doit, et débloquent cette instance, qui, si elle est mal née, n'en reste pas moins notre seul outil pour faire vivre le dialogue social paritaire dans votre DO.

• **Les formations des élus :**

A plusieurs reprises la CFE CGC, toujours dans le souci de débloquent la situation et de faire avancer les choses, a demandé que soit mis à l'ordre du jour, et débattu avec les autres organisations syndicales, le choix d'un organisme de formation pour les élus du CSE, les élus des CSSCT, ainsi que les RP (Représentants de Proximité).

Même résultat, la CFE CGC essuie là encore un refus de traiter ce sujet.

Nous respectons les opinions et positions de chacun, mais nous affirmons avec force notre volonté d'avancer et de travailler dans le respect de vos intérêts et de celui des mandats que vous nous avez confiés.

**Nous n'abandonnons pas, et avons, d'ores et déjà, réitéré nos propositions de mise à l'ordre du jour de ces différents points.**

Il est aussi important, de comprendre, que la majorité des décisions (divers accords négociés avec les OS) sont prises au niveau national par le Groupe et que celles-ci s'appliquent à toutes les DO sans exception. Nous constatons que la majorité des OS de la DO AG veulent contester ces décisions. Quel temps perdu pour vous, salariés !

Un exemple parmi tant d'autres, l'accord portant sur le dialogue social au sein de l'UES :

- Cet accord a été signé par la CFDT, CGT, FO, SUD au niveau national. À ce jour ces mêmes OS locales refusent cet accord. Quelle harmonie !

Pour la CFE- CGC, nous ne faisons qu'une et même OS qu'elle soit nationale et/ou locale. C'est bien pour cela que nous avons décidé d'avoir des représentants de la DO AG dans les instances nationales. En clair, un pour tous, tous pour un.

Nous continuerons bien sûr de vous informer en toute transparence, quelle que soit la réponse à nos demandes mais espérons néanmoins que la défense de vos intérêts va prévaloir sur les attitudes politiciennes

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**

**N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.**

**Vos élu (e)s, CFE CGC Antilles - Guyane:**

CSEC (Comité Social et Economique Central) => [Hubert LEMARQUAND /](#) CGF ( Comité Groupe France) => [Marie LORET](#)

CNPS (Comité National Prévention du Stress) => [Régine PRUDENT-GRATIEN](#)

CSEE (Comité Social et Economique d'Etablissement) => [Gaetan ABSALON](#) & [Diana ETIENNE-ROUSSEAU](#) & [Eric DRANE](#) & [Hubert LEMARQUAND](#) & [Theyre CHARABIE](#) & [Marie LORET](#)

RS CSEE (Représant Syndical -Comité Social et Economique d'Etablissement) => [Olivier GOURLAY](#)

RP (Représentant-e de Proximité) => [Gérard BONJEAN](#) & [Joelle JACQUENS](#) & [Gérard CABALD](#) & [Marie LORET](#)



La CFE CGC reste disponible  
pour toute information complémentaire.  
N'hésitez pas à contacter vos élus,  
et représentants locaux.



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECGC](http://bit.ly/annuaireCFECGC)

